

*La **Société civile des auteurs multimedia** rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez. F-75008 Paris. Téléphone **01 56 69 58 58** Fax 01 56 69 58 59 www.scam.fr

Scam*

Communiqué de presse

18 mars 2010

Relations auteurs éditeurs : les bons comptes feraient les bons amis

A la veille du Salon du Livre, la Scam dévoile les résultats de son Baromètre 2010 qui dresse pour la deuxième année consécutive, en questionnant plus de 500 auteurs, un état des lieux des relations entre les écrivains et leurs éditeurs. L'enquête porte à la fois sur la rémunération des auteurs, les pratiques de reddition des comptes et l'évaluation du travail des éditeurs.

Si les auteurs sont globalement satisfaits (69 %) de leur relation avec leur éditeur, cet indice évolue sensiblement selon de la nature du travail de l'éditeur, avec une différence notable entre le jugement porté sur l'accompagnement en amont de la publication de l'œuvre, et sur la qualité du suivi lors de la commercialisation et de la promotion du livre.

L'enquête révèle par ailleurs une absence de transparence dans les pratiques contractuelles et comptables de certains éditeurs.

Face à ces manquements, la Scam interpelle les éditeurs et le Syndicat national de l'édition sur la nécessité d'améliorer ces pratiques, notamment en faisant appliquer par tous l'obligation légale de la reddition des comptes et en élaborant ensemble une présentation homogène des comptes de la part des éditeurs.

La Scam qui gère certains droits essentiels des écrivains (copie privée numérique, droit de prêt public, reprographie, et aussi des droits en gestion collective volontaire comme la participation à des émissions télévisuelles ou radiophoniques) est très attachée aux pratiques professionnelles du secteur littéraire et aux enjeux que posent les nouvelles technologies. Elle considère à ce titre que la reddition des comptes et des comptes transparents sont des objectifs légitimes, gages d'un développement harmonieux de l'édition littéraire à un moment où celle-ci doit répondre au défi du numérique.

Information presse > Christine Morges : 06 08 25 67 76

Géraldine Musnier : 06 72 68 27 21